



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

68 N° 6 1946

L'encyclique sur les études bibliques (I)

Jean LEVIE (s.j.)

p. 648 - 670

<https://www.nrt.be/fr/articles/l-encyclique-sur-les-etudes-bibliques-i-3754>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'ENCYCLIQUE SUR LES ETUDES BIBLIQUES (1)

Le cinquantenaire de l'encyclique « Providentissimus » (1893).

Comme l'encyclique « Quadragesimo anno » de Pie XI (1931) était destinée, dans la pensée du pape, à rejoindre, par delà 40 années, l'encyclique « Rerum novarum » de Léon XIII (1891), à la confirmer, à la préciser et à la compléter en fonction des situations nouvelles, de même l'encyclique « Divino Afflante Spiritu » de Pie XII (30 septembre 1943) se rattache explicitement, après un intervalle d'un demi-siècle, à une encyclique de Léon XIII fondamentale en matière biblique, l'encyclique : « Providentissimus Deus » (18 novembre 1893). Ici également, après une évolution très complexe de l'exégèse, il y avait maints points à confirmer, à préciser, et aussi à compléter dans les anciennes directives pontificales. Ce n'était pas en vain que la science catholique avait péniblement travaillé, améliorant progressivement ses méthodes et ses principes, au cours de ces cinquante années. L'encyclique pontificale apparaît comme l'approbation, la consécration d'un immense effort et elle a été, de ce chef, accueillie avec une profonde reconnaissance par tous les exégètes catholiques.

Ce que fut l'encyclique « Providentissimus » : occasion et but.

Lorsque Léon XIII adressa aux évêques catholiques en 1893 l'encyclique « Providentissimus Deus », il y avait été provoqué, sans doute, par une circonstance particulière, connue de tous ; mais au delà de cet épisode, c'était la situation générale de l'exégèse contemporaine qui motivait son intervention. Alfred Loisy, professeur d'Écriture Sainte à l'Institut catholique de Paris depuis 1884, éditeur depuis 1892 de l'Enseignement biblique, était discuté dans les milieux catholiques, moins peut-être pour ce qu'il avait jusque-là explicitement enseigné que pour les principes et les tendances que l'on devinait derrière ses formules réticentes et ses silences inquiétants. Mgr d'Hulst, Recteur de l'Institut catholique, qui à ce moment lui gardait encore toute sa confiance et, d'autre part, comprenait la

(1) On trouvera dans les *Actes du Saint-Siège* de ce fascicule, p. 698 suiv. le texte latin complet de l'encyclique « Divino afflante Spiritu ». Nous pourrions donc, dans notre commentaire, donner toutes nos citations en français ; il sera aisé de retrouver chaque fois le texte latin correspondant. Nous nous servirons le plus souvent de l'excellente traduction française de Mgr V. Gérard, publiée en 1944 à l'imprimerie J. Duculot de Gembloux, et reproduite dans la brochure de M. le Chanoine L. Cerfaux : *S.S. Pie XII, Encyclique sur les études bibliques*, Bruxelles, Editions Universitaires, Presses de Belgique, 1945.

nécessité d'un élargissement de l'exégèse traditionnelle, entreprit de défendre le professeur de son Institut contre les attaques qu'il croyait excessives. L'article parut dans la revue catholique « Le Correspondant » en janvier 1893 et souleva une ardente polémique. Léon XIII jugea utile d'arrêter cette controverse et d'exposer lui-même, à l'occasion de cette circonstance particulière, les principes essentiels de l'exégèse catholique en regard des tendances de la critique contemporaine.

On se trouvait en effet à un tournant très grave dans l'histoire du mouvement biblique. Depuis une trentaine d'années, l'étude de la Bible avait pris dans les milieux critiques indépendants une ampleur et un élan extraordinaires : c'était, en maints secteurs, un bouleversement des positions traditionnelles, en même temps qu'un progrès incontestable des méthodes, des objectifs visés, des instruments de travail, progrès mêlé à des déviations extrêmement dangereuses.

Qu'il suffise, pour marquer toute l'importance du mouvement, de rappeler au hasard, à titre d'indices, quelques dates et quelques noms de cette époque 1863-1893. C'est en 1865 que le protestantisme libéral prit avec Ritschl son point de départ doctrinal, pour dominer, dans les milieux allemands, jusqu'à la première guerre mondiale. L'« histoire des origines chrétiennes » de Renan fut écrite de 1865 à 1883 ; la traduction commentée de la Bible par Reuss de 1874 à 1884. C'est en 1876-1878 que Wellhausen proposa sa théorie des 4 documents constituant le Pentateuque, respectivement datés des IX^e, VIII^e, VII^e et V^e siècles avant le Christ et en déduisit une conception radicalement nouvelle de l'évolution religieuse d'Israël. A la veille de l'encyclique, en 1888-1892, naissait, avec les premiers écrits de Baldensperger et de J. Weiss, l'école eschatologique qui devait exercer une si funeste influence sur la pensée de Loisy en France, de Tyrrell et de Sanday en Angleterre.

En 1893, lorsque parut l'encyclique, les principaux chefs de file de la critique libérale étaient déjà en pleine activité et devaient multiplier leurs écrits et étendre leur influence jusqu'à la première guerre mondiale : citons en Allemagne H. J. Holtzmann, B. Duhm, Budde, Schürer (la première édition de sa monumentale *Geschichte des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi* est de 1886-1890), en Angleterre Cheyne, en France Auguste Sabatier, les deux Réville, etc.

Dans le domaine technique plusieurs grands progrès étaient déjà réalisés qui devaient s'accroître dans les cinquante années suivantes. La critique textuelle du Nouveau Testament avait trouvé sa première formulation systématique, déjà remarquable mais non définitive, dans l'édition de Westcott et Hort en 1881. L'archéologie palestinienne, préparée par la fondation du *Palestine Exploration Fund* en 1865, du *Deutscher Palaestina Verein* en 1877, et par l'exploration méthodique de la Terre Sainte, venait en 1890 de passer aux

excavations proprement dites (fouilles de Tell el Hesi). La découverte des lettres de Tell el Amarna est de 1887. L'assyriologie, surtout depuis la publication du récit babylonien du déluge en 1872, apparaissait devoir être de plus en plus éclairante pour l'intelligence de l'Ancien Testament. Les grandes collections et les revues importantes, qui devaient jouer un tel rôle dans la recherche, se fondaient l'une après l'autre : citons par exemple, en 1876, la *Theologische Literaturzeitung*, en 1879 la *Revue d'histoire des religions*, en 1880 les *Annales du Musée Guimet*, en 1881 l'*Assyriologische Bibliothek*, en 1882 les *Texte und Untersuchungen*, en 1885 l'*American Journal of Archaeology*, en 1890 l'*Handkommentar zum Neuen Testament* (H. J. Holtzmann ; von Soden ; Schmiedel, etc.), en 1891 la *Critical Review* et la *Zeitschrift für Theologie und Kirche*, en 1892 le *Handkommentar zum A.T.* (dirigé par Nowack et édité chez Vandenhoeck et Ruprecht à Göttingen). En 1873 avaient débuté les Congrès internationaux des Orientalistes. Bref l'encyclique « Providentissimus » parut à un moment où l'exégèse biblique indépendante, solidement appuyée sur une préparation de trente années, allait se développer, jusqu'à l'arrêt momentané de 1914, en un immense effort de recherches, de travaux et de conclusions. La production biblique de ces années 1890-1914 dans les divers pays d'Europe et d'Amérique devait atteindre, quant à la quantité des travaux, un niveau insurpassé.

En 1893, l'exégèse catholique, elle, cherchait encore sa voie, et subissait sa crise de croissance. Les méthodes anciennes étaient dépassées ; il fallait abandonner maints à priori théologiques et se placer plus franchement sur le terrain de l'histoire et de la critique. Depuis une dizaine d'années, des esprits de plus en plus nombreux sentaient la nécessité d'une rénovation et la cherchaient dans différentes directions ; direction plus conservatrice avec le *Cursus Scripturae Sacrae* des Pères Cornély, Hummelauer et Knabenbauer (1886), *La Science catholique* de l'abbé Jaughey (1886) et le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux (1891) ; direction plus progressiste avec la *Revue biblique* (1892) ; direction téméraire dans l'enseignement d'Alfred Loisy à l'Institut catholique. L'exégèse catholique eut le bonheur providentiel de rencontrer à ce moment sur son chemin un initiateur de très haute valeur en même temps qu'un guide sûr : le P. Lagrange, O.P. Envoyé par ses supérieurs en mars 1890 pour fonder à Jérusalem l'École biblique Saint-Etienne, il en fit un centre rayonnant d'exégèse catholique ; il ne tarda pas à y adjoindre, dès janvier 1892, la *Revue biblique*, dont l'influence ne se mesura pas seulement à la solidité des articles publiés, à la qualité des chercheurs qu'elle groupa autour du directeur (2), mais fut due plus encore à l'esprit

(2) « Le Père Lagrange n'avait pas eu de peine à grouper autour de lui une équipe de qualité : Sulpiciens comme M. Vigouroux et son ami M. Le Camus ; Jésuites, comme les Pères Cornély, Corluy, Knabenbauer, Van Kas-

de recherche loyale, objective et compétente, qu'elle devait maintenir fermement durant plus d'un demi-siècle dans l'effort biblique des catholiques. De même qu'il est légitime de découvrir l'influence des écrits de Mgr Ketteler, archevêque de Mayence, sur la pensée pontificale qui s'exprime dans « Rerum Novarum », de même il est permis de reconnaître dans l'encyclique « Divino afflante Spiritu » plus d'un trait, rappelant les formules et les idées du Père J. M. Lagrange ; c'est la plus haute gloire d'un chercheur catholique de pouvoir enrichir ainsi le trésor scientifique de son Église.

Occasion et but de l'encyclique « Divino afflante Spiritu ».

Cinquante ans après l'encyclique « Providentissimus », et se référant à elle très explicitement, paraît l'encyclique « Divino afflante Spiritu ». Elle aussi semble avoir été en partie provoquée par un minime incident : les attaques d'un prêtre italien (on sait aujourd'hui que c'était l'abbé Dolindo Ruotolo), sous le pseudonyme de Dain Cohenel, contre l'usage des méthodes critiques dans l'étude et l'interprétation de l'Écriture Sainte. Elles s'étaient exprimées sous forme d'une brochure de 48 pages, intitulée : *Un gravissimo pericolo per la Chiesa e per le anime. Il sistema critico-scientifico nello studio e nell'interpretazione della Sacra Scrittura, le sue deviazioni funeste e le sue aberrazioni*. La brochure fut envoyée à la fois au Souverain Pontife, aux membres du Sacré Collège, à tous les évêques d'Italie et à quelques supérieurs généraux d'ordres religieux. L'auteur avait publié précédemment une série de commentaires de l'Écriture Sainte (13 volumes, de la Genèse à l'Écclésiastique) sous le titre : *La Sacra Scrittura, Psicologia-Commento-Meditazione* : ouvrages souvent très pieux, mais totalement dénués de science historique, et, en maints endroits, défectueux du point de vue théologique. Toute la collection avait été mise à l'Index « donec corrigatur » par décret du Saint-Office du 20 novembre 1940 ; l'auteur s'était soumis, comme il est notifié aux *A.A.S.*, 1940, p. 554, mais avait cru pouvoir défendre indirectement son point de vue en dénonçant, comme néfaste à l'Église, la tendance critique qu'il jugeait diamétralement opposée aux principes de sa propre exégèse.

Dans sa brochure, il stigmatisait comme partiellement rationalistes et modernistes, comme mettant en danger l'Écriture Sainte, un certain nombre d'exégètes catholiques italiens, soucieux de fonder leur interprétation scripturaire sur la critique historique sagement comprise aus-

teren ; Dominicains, comme les Pères Didon, Faucher, Lacôme, Ollivier, Scheil ; prêtres du clergé séculier, comme les abbés Batiffol, Hyvernat, Thomas et Jacquier ». F. M. Braun, *L'œuvre du Père Lagrange*, Fribourg (Suisse), 1943, p. 31. On trouvera dans cet ouvrage de très utiles informations sur toute l'action scientifique et religieuse du P. Lagrange.

si bien que sur le respect de la tradition catholique ; l'Institut biblique pontifical était particulièrement visé. A cette vive attaque, la Commission biblique jugea nécessaire de répondre par une lettre en italien, datée du 20 août 1941, signée par le président, Cardinal Tisserant, et le secrétaire, le P. Vosté, O.P., et envoyée à tous les archevêques et évêques d'Italie. Elle a été publiée aux *A.A.S.*, 1941, p. 465 suiv., et se trouve être, par de nombreuses similitudes de fond et de forme, comme le premier jet d'une partie de l'encyclique. Nous aurons à le montrer plus loin.

Mais, comme dans le cas de l'encyclique « Providentissimus », ce n'est pas cet incident local qui a motivé, pour l'essentiel, la publication de l'encyclique « Divino afflante Spiritu ». Le moment était venu, après cinquante années d'effort exégétique catholique, de juger du travail accompli et d'en dégager d'autorité, à la lumière des principes de la révélation et de la tradition, des normes sûres en vue d'étapes scientifiques nouvelles. La période de cinquante années, qui sépare les deux encycliques, est sans cesse devant la pensée du Saint-Père, soit qu'il résume dans la première partie les Actes de l'autorité suprême concernant l'Écriture Sainte, de 1893 à 1943, soit qu'il développe, en de nombreux passages de la seconde partie, les progrès scientifiques réalisés depuis cinquante ans et les graves exigences de méthode qui s'en dégagent.

Certes, au milieu de cette atroce guerre mondiale, un exposé des vraies méthodes exégétiques semblait singulièrement éloigné des préoccupations universelles. Peut-être cela même contribuera-t-il à l'effet bienfaisant de l'encyclique ; c'est peu à peu, au fur et à mesure de la reprise du travail scientifique dans les divers pays, que seront appliquées par les exégètes catholiques les directives nouvelles ; serenement, sans effervescence — l'effervescence est ailleurs —, la recherche se continuera dans la ligne que suivaient déjà les meilleurs, avec la conscience désormais assurée de l'approbation de l'Église. Cette sagesse tranquille dans l'application sera une condition essentielle du vrai progrès.

A côté des principes immuables de l'inspiration et de l'inerrance biblique, l'encyclique « Divino afflante Spiritu » s'alimente donc à trois sources principales : 1°) l'encyclique Providentissimus avec les précisions des documents ultérieurs : ce qu'elle en rappelle, de façon plus ou moins insistante, ce qu'elle en précise et développe, ce qu'elle en omet, tout cela est instructif et significatif et marque bien le chemin parcouru ; 2°) la lettre de 1941 de la Commission biblique : une partie de l'encyclique en reproduit l'essentiel ; 3°) la recherche scientifique des cinquante dernières années : le pape fait de nombreuses allusions aux progrès techniques et aux résultats exégétiques de ce demi-siècle ; les meilleurs efforts de la science catholique

trouvent dans l'encyclique leur couronnement et leur récompense. — Nous tâcherons, dans notre exposé, de garder toujours en vue ces trois influences, afin de percevoir plus concrètement, en celles-ci et au delà de celles-ci, les normes invariables de la recherche exégétique, en même temps que leurs applications vivantes, commandées par le progrès scientifique contemporain.

Plan de l'encyclique.

Après une *introduction*, dans laquelle il indique l'occasion et le but de son encyclique, Pie XII, dans une *première partie, historique*, rappelle les actes de Léon XIII et de ses successeurs, concernant les études bibliques, insiste sur certains points et met en relief toute leur signification ; il énumère les fruits obtenus tant par ces documents que par le travail des exégètes catholiques qui furent fidèles à ces directives.

Dans une *seconde partie, doctrinale*, qui est une sorte de méthodologie de l'Écriture Sainte, il expose d'abord succinctement les principaux progrès scientifiques, réalisés dans les sciences bibliques, depuis cinquante ans. Il précise en conséquence les *conditions* d'une exégèse biblique, à la fois scientifique et chrétienne. Ces conditions sont :

1. Le *recours aux textes originaux*, ce qui suppose une *connaissance approfondie des langues bibliques*, ainsi que le sens et la technique de la *critique textuelle* ; ceci ne contredit en aucune manière le décret du Concile de Trente sur le *caractère officiel de la Vulgate latine*.

2. L'*interprétation juste des Livres saints*, fondée sur le *sens littéral*, considéré dans toute son extension, dans toute sa portée philologique, archéologique, historique, mais *aussi et surtout théologique*. En regard de ce sens littéral, le pape détermine l'usage légitime du sens « spirituel » de l'Écriture. Il insiste sur l'aide que peut et doit fournir à l'exégète contemporain pour la pleine intelligence du vrai sens de la Bible la connaissance des Pères, des Docteurs et des grands exégètes du passé catholique.

3. Des *tâches spéciales* s'imposent aux exégètes contemporains, en fonction des *progrès actuels de l'histoire et des méthodes historiques* : a) tenir compte de la *personnalité de l'écrivain inspiré* (sa psychologie, l'influence de son époque, ses sources, ses procédés stylistiques, son but) ; b) tenir compte du *genre littéraire*, particulièrement en matière historique, aucune de ces « manières de dire » dont se servait le langage humain chez les Orientaux n'étant exclue des Livres Saints, pourvu qu'elle ne répugne ni à la sainteté ni à la vérité de Dieu : Dieu pour parler avec les hommes se sert des manières de parler humaines ; c) *promouvoir l'étude approfondie des antiquités*

bibliques et de tout ce qui peut les éclairer : archéologie, histoire, littérature des peuples antiques.

4. L'exégèse se trouve, aujourd'hui comme autrefois, en face de *difficultés sérieuses* : si, par l'effort des savants contemporains, des difficultés anciennes sont aujourd'hui résolues, d'autres subsistent et certaines subsisteront peut-être toujours. Dans une des pages les plus neuves de l'encyclique, le pape détermine le *climat de liberté et de charité mutuelle* en même temps que de *fidélité à l'Église* qui convient à la recherche de ces solutions ardues : il montre combien il importe de ne pas exagérer le nombre des passages — en fait très limité — dont le sens est défini par l'Église ou fixé par le consentement unanime des Pères. La part reste large pour la liberté des chercheurs, liberté qui est la condition du progrès scientifique.

5. Après ces directives scientifiques, Pie XII donne des normes pratiques pour l'utilisation de la Sainte Écriture dans *l'instruction des fidèles* ; il précise les diverses manières de s'en servir dans le saint ministère et, en particulier, ce que doit être le *cours d'Écriture Sainte dans les séminaires*. Vu le moment où parut l'encyclique, il rappelle toute la valeur de l'Écriture en un temps de guerre.

La *conclusion* est un appel ardent et encourageant, adressé aux exégètes catholiques chargés de la très haute mission d'interpréter la parole de Dieu, et à tous ceux qui ont à transmettre au peuple fidèle les richesses de l'Écriture. Leur récompense sera grande !

Caractéristiques de l'encyclique.

1°) L'encyclique est *positive, constructive* ; elle donne des directives pour le travail plutôt qu'elle ne met d'abord en garde contre des dangers. Un Souverain Pontife est d'ordinaire amené à intervenir doctrinalement dans le mouvement des idées, soit pour écarter des erreurs ou de graves périls qui menacent la foi — par exemple dans les encycliques « Pascendi » contre le modernisme, « Divini Redemptoris » contre le Communisme athée ou « Mit brennender Sorge » contre le totalitarisme national-socialiste —, soit pour exposer une doctrine aux intelligences chrétiennes ou pour tracer aux volontés une ligne de conduite — par exemple dans les encycliques « Mystici Corporis Christi » sur le Corps mystique, « Rerum novarum » sur la question sociale, « Divino afflante Spiritu » sur l'étude de la Bible —. Les deux buts du reste s'entremêlent souvent. L'encyclique « Divino afflante Spiritu » a frappé tous les esprits par son caractère positif d'exhortation optimiste et confiante à un travail fécond et libre dans le domaine de l'exégèse catholique ; on sent que le pape a conscience de pouvoir s'appuyer franchement sur des groupes nombreux de chercheurs catholiques, auxquels il peut fixer leur tâche sans crainte de voir sa pensée déformée, soit par outrage, soit par étroitesse.

2°) L'encyclique, dès sa publication, est apparue à tous, comme *progressiste, élargissante* ; elle est pour les exégètes ce que fut en 1891 pour les chrétiens sociaux l'encyclique « *Rerum novarum* ». Diverses questions sont abordées et résolues avec une netteté non encore atteinte jusque-là : par exemple sur la valeur de la Vulgate, sur la nécessité du sens littéral et les limites nécessaires du sens spirituel, sur l'importance du « genre littéraire » dans l'interprétation des récits historiques, etc. L'encyclique contient maintes formules à l'emporte-pièce qui ont été immédiatement très remarquées : par exemple : sur le petit nombre des textes scripturaires dont le sens a été défini par l'Église ou est imposé par le consentement unanime des Pères ; sur la charité et la confiance requises envers les exégètes qui cherchent une solution aux difficultés ; et bien d'autres formules semblables.

3°) L'encyclique d'autre part apparaît, à qui la lit attentivement, *très circonspecte, aussi précise que nuancée, dans sa détermination des limites de chacune des normes qu'elle établit*. Ce serait fausser la pensée du pape que de détacher de leur contexte certaines formules d'exégèse plus large et de prétendre en faire des principes absolus, valables en tous les cas et dans toutes les circonstances. L'encyclique, nous venons de le dire, est d'un bout à l'autre un acte de confiance en la prudence et la clairvoyance des exégètes catholiques, telles qu'elles se sont manifestées chez beaucoup en ces cinquante années, telles que le pape est en droit de les attendre à l'avenir. La cause de la véritable exégèse critique chez les catholiques ne pourrait que pâtir d'exagérations ou de témérités, aussi opposées aux intentions pontificales qu'au solide progrès scientifique.

Nous voudrions, dans cette étude, parcourir, l'une après l'autre, les diverses parties de l'encyclique, traduire, analyser et commenter les passages plus importants, résumer les autres, afin de saisir aussi parfaitement que possible toute la pensée du Souverain Pontife, tant en elle-même, que dans les circonstances qui en manifestent le sens et l'opportunité.

INTRODUCTION DE L'ENCYCLIQUE

Voici le résumé de l'Introduction : l'Écriture Sainte, composée sous le souffle de l'Esprit Saint, étant le trésor de l'Église, a toujours été, en conséquence, l'objet de toute la sollicitude de l'Église. Lorsque l'origine divine et la juste interprétation des Livres Saints furent particulièrement menacées, celles-ci furent immédiatement défendues, tant par le Concile de Trente, dans son décret sur le canon des Écritures (Denzinger, 784), que par le Concile du Vatican, dans son décret sur l'inspiration (Denzinger, 1787).

« Toutefois, dans la suite, contrairement à cette solennelle définition de la doctrine catholique, qui revendique pour la Bible en son entier et dans toutes ses parties cette divine autorité qui est à l'abri de toute erreur, certains écrivains catholiques avaient osé restreindre la vérité de la Sainte Ecriture aux seules choses de la foi et des mœurs et regarder le reste, ce qui est du domaine soit des sciences naturelles soit de l'histoire, comme « dit en passant » et comme n'ayant, ainsi qu'ils l'ont soutenu, aucun lien avec la foi ; aussi, Notre Prédécesseur Léon XIII, d'immortelle mémoire, par sa Lettre Encyclique *Providentissimus Deus*, du 18 novembre 1893, a justement et à bon droit condamné ces erreurs et a soumis les études bibliques à des préceptes et à des règles très sages ».

Le pape a voulu célébrer le 50^e anniversaire de cette encyclique, « qui est regardée comme la loi principale des études bibliques » ; il a jugé qu'il serait très opportun :

« que, d'une part, Nous confirmions et gravions dans les esprits les sages prescriptions de Notre Prédécesseur et ce que ses successeurs ont fait pour consolider et compléter son œuvre, et que, d'autre part, Nous décidions ce que présentement semblent réclamer les circonstances, afin d'encourager de plus en plus, dans une entreprise si nécessaire et si louable, tous les fils de l'Eglise qui s'adonnent à ces études ».

Ce double but amène la division de l'encyclique en deux parties : la première rappelant et confirmant les actes de Léon XIII et de ses successeurs en matière biblique ; la seconde ayant en vue de « décider ce que présentement semblent réclamer les circonstances ». Le but final est, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, *d'encourager de plus en plus tous les fils de l'Eglise qui s'adonnent à ces études.*

PREMIERE PARTIE : HISTORIQUE

ACTES DES PAPES DE 1893 A 1943

Actes de Léon XIII.

Pie XII rappelle d'abord l'encyclique *Providentissimus* dont sa propre lettre commémore le 50^e anniversaire.

L'encyclique « *Providentissimus* » comportait deux grandes parties : la première était une apologie générale de l'Écriture Sainte et de la manière dont l'Église l'avait toujours enseignée et défendue. Dans la seconde partie, le pape enseignait ce qui lui paraissait « le plus utile à la bonne ordonnance des études bibliques ». Après avoir caractérisé les adversaires rationalistes, il exposait les règles à suivre pour cette bonne ordonnance : c'est cette seconde partie, depuis les mots : « *Itaque ea prima sit cura, ut...* » (*N.R.Th.*, 1893, p. 576-592 ; *Enchiridion biblicum*, p. 32-46, n^{os} 88-119) qui a inspiré profondément la rédaction de l'encyclique « *Divino afflante Spiritu* ».

Ce serait un travail très intéressant et très utile de mettre en parallèle continu, dans un tableau en deux colonnes, les passages des deux documents, ayant trait au même sujet. On y constaterait clairement, dans l'identité des mêmes principes essentiels sur l'inspiration totale et l'inerrance de l'Écriture, des différences très significatives dans maintes applications particulières : on découvre ainsi combien cinquante années de distance influent nécessairement sur la façon de poser et de résoudre les problèmes.

Là où « Providentissimus » disait : « Le professeur devra faire usage de la Version Vulgate... Nous ne voulons pas dire cependant qu'il ne faudra pas tenir compte des autres versions que les chrétiens des premiers âges ont utilisées avec éloges, et surtout des textes primitifs », « Divino afflante Spiritu » dit : « Il est donc nécessaire que l'on explique... le texte original, qui étant l'œuvre personnelle de l'écrivain sacré a plus d'autorité et plus de poids que n'importe quelle version, soit ancienne, soit récente, si parfaite qu'elle soit » et un long passage explique que cela n'est pas opposé à la pensée du Concile de Trente sur la Vulgate. Bien que dans les deux exposés le recours aux textes originaux soit approuvé et loué, on constate cependant combien les formulations sont différentes, et combien l'accent est mis, dans le premier, sur la Vulgate latine, dans le second sur le texte primitif : ce qui semblait une « autorisation », une permission dans « Providentissimus » devient une « directive », une « règle » dans « Divino afflante Spiritu ». On constaterait, pensons-nous, le même mode d'explication, la même évolution vers une plus grande netteté des formules en plus d'un autre point : par exemple dans le rapport entre sens littéral et sens spirituel, dans la question de l'obligation pour l'exégète de suivre l'interprétation moralement unanime des Pères, dans le problème de l'interprétation des faits historiques en fonction du genre littéraire, etc. Entre les deux encycliques la continuité est profonde ; l'influence de la première sur la seconde est partout ; mais il apparaît indéniable qu'après cinquante ans de progrès scientifique l'Église a adapté son langage à une exégèse catholique déjà plus adulte et mieux aguerrie contre le danger rationaliste.

Mais nous n'avons pas à comparer ici, partie par partie, les deux encycliques — ce travail dépasserait les limites nécessairement fixées à ce commentaire —, mais à analyser ce que Pie XII a rappelé explicitement de l'œuvre de son prédécesseur.

Or, dans cette énumération des actes pontificaux antérieurs, il nous semble que Pie XII a délibérément voulu : d'une part rappeler et confirmer nettement les passages posant les principes immuables de l'exégèse catholique, ceux qu'il importe de mettre sans cesse en relief pour maintenir le trésor dogmatique de l'Église, d'autre part choisir et accentuer, dans le domaine des directives particulières, celles qui apparaissent plus progressives et susceptibles d'applications sage-

ment élargissantes. Ce double souci de fermeté des principes essentiels et d'élargissement réfléchi et voulu des directives particulières nous paraît avoir inspiré toute cette première partie.

De l'encyclique « Providentissimus » deux points sont d'abord rappelés : 1°) l'erreur qui avait partiellement provoqué l'encyclique ; nous avons cité plus haut ce texte ; en 1943, comme en 1893, le pape s'élève contre la prétention de

« restreindre la vérité de la Sainte Ecriture aux seules choses de la foi et des mœurs et regarder le reste, ce qui est du domaine soit des sciences naturelles, soit de l'histoire, comme « dit en passant » et comme n'ayant... aucun lien avec la foi » : « Léon XIII... a justement et à bon droit condamné ces erreurs ».

2°) le principe de l'inerrance scripturaire :

« il est tout à fait interdit ou de restreindre l'inspiration seulement à certaines parties de la Sainte Ecriture ou de concéder que l'écrivain sacré lui-même s'est trompé, puisque l'inspiration divine, de sa nature, non seulement exclut toute erreur, mais l'exclut et la repousse aussi nécessairement que nécessairement aucune erreur ne peut avoir pour auteur Dieu la Vérité suprême ».

Pie XII reprend ces principes fondamentaux ; cette doctrine de Léon XIII « Nous l'enseignons aussi en vertu de Notre autorité et Nous l'inculquons pour qu'elle soit scrupuleusement suivie par tous ».

Toutefois, il ne suffit pas de poser le principe de l'inerrance absolue des Ecritures ; il faut encore montrer qu'il n'est pas contredit par certaines apparences d'erreurs ou d'inexactitudes scripturaires. Ici est rappelée une directive importante de l'encyclique « Providentissimus », qui fut en son temps libératrice et mit un terme final aux lamentables entreprises du « concordisme » en sciences naturelles :

Léon XIII a « proclamé en termes énergiques qu'il n'y a absolument aucune erreur, lorsque l'écrivain sacré, parlant des choses de la nature, « s'est attaché à ce qui apparaît aux sens », comme dit le Docteur Angélique, en s'exprimant « soit au moyen de quelque locution métaphorique, soit de la manière adoptée de son temps dans le langage courant, et aujourd'hui encore usitée en bien des cas, dans la vie quotidienne, même parmi les hommes les plus savants ». En effet, « ce ne fut pas l'intention des écrivains sacrés, ou plus exactement — suivant les paroles de saint Augustin — de l'Esprit de Dieu, qui parlait par leur bouche, d'enseigner aux hommes ces choses qui ne doivent servir à personne pour le salut, à savoir la constitution intime des êtres visibles ».

A ce rappel, Pie XII joint *immédiatement* la phrase célèbre de l'encyclique « Providentissimus » qui a fait couler tant d'encre (3) :

(3) Qu'on se rappelle les multiples discussions de 1894 et des années suivantes sur cette phrase. Dès 1894, le P. Brucker, dans son article des *Etudes*

Quod quidem « ad cognatas disciplinas, ad historiam praesertim, iuvabit transferri ». Il nous invite donc explicitement, avec Léon XIII, à chercher, pour les sciences historiques, un *principe de solution analogue* à celui qui a été proposé pour les sciences naturelles. Lequel ? Où le trouver dans les sept lignes que nous venons de reproduire ? Le pape ne le précise pas ; mais, soucieux de maintenir la continuité de l'enseignement ecclésiastique, il se sert, pour compléter la pensée de Léon XIII, des paroles mêmes de Benoît XV dans l'encyclique « Spiritus Paraclitus ».

« Ce principe, il sera utile de l'appliquer aux sciences voisines, spécialement à l'histoire, et cela, en réfutant « les sophismes des adversaires » et en défendant « contre leurs objections, d'une manière non différente (haud dissimiliratione), la vérité historique de la Sainte Ecriture » (4).

Pie XII n'a pas repris l'ensemble du passage de « Spiritus Paraclitus » dont les mots entre guillemets sont tirés, passage qui en son temps avait été très remarqué et très commenté : Benoît XV y rejetait la théorie de la double vérité (absolue et relative) qu'on prétendait déduire des paroles mêmes de Léon XIII (5). Ainsi présentée et

(tome 61, p. 545-565 et t. 62, p. 619-641), interprète comme suit : « Le Souverain Pontife avertit les défenseurs de la Bible que les mêmes principes qui permettent de répondre aux objections tirées des sciences de la nature suffisent aussi pour résoudre les difficultés qu'on emprunte à l'histoire » (t. 62, p. 619). Mais, personnellement, il n'approuve pas un autre défenseur de l'encyclique, un laïc, qui, dans la *Gazette de France* du 2 décembre 1893, va plus loin : celui-ci admet en effet, d'après le P. Brucker, que selon Léon XIII « les auteurs sacrés, parlant des faits historiques, en ont pu parler comme ils ont parlé des faits scientifiques, *sensibiliter*, selon les apparences plutôt que selon les réalités véritables », c'est-à-dire que l'écrivain expose, d'après « ce qui se raconte autour de lui, ce que ses contemporains et lui-même tiennent pour vrai » sans que cela soit toujours d'accord avec la réalité objective ». Bien d'autres se sont depuis lors arrêtés à cette phrase de l'encyclique. Le P. Lagrange a consacré à cette assimilation entre les sciences et l'histoire plusieurs pages de la 3^e conférence de son livre : *La méthode historique*, p. 104-109. Bien avant l'encyclique, en 1884, le P. Cornély dans son *Historica et critica introductio in V.T. libros sacros, vol. I : Introductio generalis*, p. 582, avait posé le principe suivant : « Alterum, ad quod attendat interpres oportet, modus est, quo facta historica a sacris scriptoribus referuntur. Teste enim S. Hieronymo : « consuetudinis Scripturarum est, ut opinionem multorum sic narret historicus, quomodo eo tempore ab omnibus credebatur » et « multa in Scripturis sacris dicuntur iuxta opinionem illius temporis, quo gesta referuntur, et non iuxta quod rei veritas continebat » (*In Mt.* 14, 8 ; *In Ieremiam* 28, 10 ; Migne 26, 98 ; 24, 855). Maximi momenti est haec S. Doctoris observatio, qua nos monet, ne Scripturarum verba secundum hodiernum scientiarum statum premamus, sed ex sacrorum scriptorum mente et intentione explicemus ».

(4) Les deux passages entre guillemets sont tirés de : Benoît XV, Enc. *Spiritus Paraclitus*, A.A.S., XII, 1920, 396 ; *Ench. bibl.*, n. 471.

(5) Peut-être est-ce à dessein que Pie XII a voulu écarter de son exposé cette notion de la double vérité. Dans la recherche exégétique, ces mots avaient désigné en effet deux interprétations très différentes : la première, celle de Loisy, d'après laquelle *tout* dans le dogme et la théologie était vérité « relative », cela en fonction même de sa philosophie relativiste, destructrice de toute la révélation chrétienne ; la seconde, où le mot « vérité relative »

jointe à une partie du commentaire de Benoît XV, la phrase célèbre de Léon XIII continue à rester d'une interprétation très complexe. L'encyclique « *Divino afflante Spiritu* » ne dissipe pas en cet endroit les obscurités substantives : elle le fera plus complètement au cours de la seconde partie, lorsqu'elle traitera de l'importance du genre littéraire, en histoire.

Après avoir rappelé, sans s'y arrêter, deux autres explications que proposait subsidiairement l'encyclique « *Providentissimus* » pour écarter de l'Écriture toute imputation d'erreur — à savoir : les fautes éventuelles de transcription par les copistes et la possibilité qu'un passage reste aujourd'hui pour nous de sens douteux — Pie XII met en relief l'objectif principal visé par Léon XIII dans son encyclique : promouvoir une connaissance toujours plus parfaite de l'Écriture chez les chrétiens et surtout chez les prêtres.

On méconnaîtrait en effet totalement le but et le sens de l'encyclique « *Providentissimus* », si on y voyait d'abord une mise en garde contre des erreurs ; elle fut avant tout, dans la pensée du pape, un effort constructif, une exhortation à une œuvre qu'il voulait progressiste dans la sagesse et la modération. Alfred Loisy qui, dans ses *Mémoires*, I, p. 302 suiv., ironise longuement sur cette encyclique et la rejette comme « un programme inacceptable pour la raison savante » (p. 308), s'empresse d'ajouter que Léon XIII, en l'écrivant, « croyait avoir fait une œuvre de lumière et de tolérance méritoire » ; « il s'imaginait avoir pourvu... au progrès ultérieur des études scripturaires dans l'Église ». Nous n'avons pas à nous arrêter ici aux ironies d'A. Loisy ; mais il ne s'est pas mépris sur les *intentions constructives* de Léon XIII. Il est certain du reste que l'encyclique « *Providentissimus* » n'a ralenti en rien l'essor de l'exégèse catholique ; les quinze années qui ont suivi l'encyclique n'ont pas laissé d'être une époque de remarquable production biblique dans les milieux catholiques d'Europe et d'Amérique ; quelques maîtres ont tracé alors des voies que d'autres n'ont plus eu qu'à suivre. S'il y eut des défections bruyantes, spectaculaires, il y eut aussi une initiation générale au vrai travail exégétique à travers tous les séminaires ; alors en somme s'accomplit, dans un silence tenace, la rupture avec les vieilles méthodes : des esprits étroits, du genre de Mgr Benigni, s'efforcèrent en vain d'entraver cette poussée lente mais irrésistible. La théologie catholique n'a pas le droit d'oublier cette génération de chercheurs qui furent au travail de 1893 à 1907 ; elle a marqué dans l'histoire de l'exégèse.

pouvait qualifier un exposé conforme, non à la réalité des faits, mais à ce qu'exprimait à ce sujet l'opinion populaire contemporaine. Ce qu'il peut y avoir de part de vrai dans cette seconde interprétation se trouve en fait repris dans la théorie du « genre littéraire » ; il y avait avantage à laisser tomber des termes équivoques.

Deux autres actes de Léon XIII sont ensuite rappelés et mis en évidence par Pie XII. — Lorsqu'on se souvient des attaques, des suspicions qu'eut à subir parfois de divers groupes de catholiques l'École biblique Saint-Etienne de Jérusalem, l'éloge très net de cette école et le rappel des louanges qui lui furent décernées par Léon XIII sont ici très significatifs de la volonté de Pie XII d'approuver les travaux et les tendances de l'École créée et si longtemps dirigée par le P. Lagrange. — Ensuite est mentionnée la fondation de la Commission biblique, créée le 30 octobre 1902 par Léon XIII durant la dernière année de son pontificat. Ici encore l'intention de l'encyclique est visiblement d'insister sur le caractère constructif, large et ouvert, de la nouvelle création de Léon XIII. Il est certain, en effet, tant par les circonstances de la création, que par le programme assigné aux membres et par le premier choix de ceux-ci, que Léon XIII envisageait pour la Commission biblique, à côté d'une mission nécessaire de vigilance et de sauvegarde, un rôle très vaste de soutien, d'encouragement et de progrès de l'exégèse catholique (6). En ce domaine, comme en bien d'autres, Léon XIII ne s'illusionnait pas sur l'envergure des problèmes qui se posaient à lui et regardait en face l'avenir, si obscur fût-il.

Actes des successeurs de Léon XIII.

Dans l'œuvre des successeurs de Léon XIII l'encyclique « *Divino afflante Spiritu* » n'a pas relevé tout ce qui concerne l'étude ou la défense de la Bible, mais seulement les démarches *positives* en faveur de l'enseignement biblique ou de la diffusion des Saintes Écritures. Le pape ne retrace pas la lutte anti-moderniste, la condamnation des erreurs scripturaires de Loisy et d'autres exégètes dans l'encyclique « *Pascendi* » et le décret « *Lamentabili* », les divers décrets de la Commission biblique ; même l'encyclique de Benoît XV sur saint Jérôme n'est pas mentionnée à sa place chronologique, entre l'action de Pie X et celle de Pie XI, mais dans le paragraphe suivant, à propos de la sollicitude des papes pour l'usage et la diffusion de la Sainte Écriture (7).

De Pie X sont mentionnés : 1°) La lettre apostolique du 23 février 1904 créant les grades de licencié et de docteur en sciences bibliques, grades à conférer par la Commission biblique ; 2°) la lettre

(6) Cela est manifeste, même au témoignage de critiques aussi peu bienveillants qu'Alfred Loisy. Ses *Mémoires*, II, p. 84-90, p. 113-117, contiennent à ce sujet des indications contemporaines très significatives.

(7) Toutefois, en mentionnant cette encyclique pour en citer le passage exhortant tous les chrétiens à la lecture de l'Écriture Sainte, le pape Pie XII tint à rappeler les passages doctrinaux de cette lettre : « *Benedictus XV... postquam tum eiusdem Doctoris (= S. Jérôme) praecepta et exempla, tum principia ac normas a Leone XIII et ab Se datas religiosissime inculcavit, atque alia hoc in rerum genere maxime opportuna neque unquam oblivioni tradenda commendavit...* ».

apostolique du 27 mars 1906 sur l'organisation des études scripturaires dans les séminaires ecclésiastiques ; 3°) la fondation en 1909 de l'Institut biblique pontifical, confié à la Compagnie de Jésus, afin qu'il y ait à Rome « un centre d'études bibliques supérieures, qui d'une manière plus efficace, selon qu'il serait possible, ferait progresser, en communauté de sentiment avec l'Eglise catholique, l'enseignement biblique et toutes les études qui s'y rattachent ».

De Pie XI sont rappelés principalement : 1°) le *Motu proprio* du 27 avril 1924 exigeant, pour l'enseignement de l'Écriture Sainte dans les séminaires, des grades académiques obtenus auprès de la Commission biblique ou à l'Institut biblique, et exhortant les Supérieurs généraux de religieux et les Evêques à faire fréquenter les Cours de l'Institut biblique par les plus aptes de leurs élèves ;

2°) la Constitution apostolique « *Inter praecipuas* », du 15 juin 1933 fondant le Monastère urbain de Saint-Jérôme pour les moines Bénédictins qui avaient été chargés en 1907 par Pie X de l'œuvre de la révision de la Vulgate.

Les Souverains Pontifes ont montré la même sollicitude pour l'usage et la diffusion des Livres saints parmi les fidèles ; deux documents, entre beaucoup d'autres, en témoignent : les encouragements donnés par Pie X (1907) à l'Association de Saint-Jérôme pour la diffusion des Évangiles ; les pages de l'Encyclique « *Spiritus Paraclitus* » (1920) de Benoît XV spécialement consacrées à ce sujet.

Conclusion de la première partie.

Dans un dernier paragraphe Pie XII constate l'immense progrès biblique réalisé en ces cinquante dernières années, qu'il s'agisse de l'étude scientifique de l'Écriture Sainte chez les exégètes catholiques ou de son utilisation intelligente dans la prédication, l'ascétisme, la vie chrétienne. Le tableau tracé est extrêmement optimiste et encourageant, particulièrement pour les exégètes. Ceux-ci ont passé plus d'une fois par des heures d'inquiétude sous les derniers pontificats, ayant à certains moments le sentiment d'une défiance de l'autorité supérieure à leur égard ; on dirait que Pie XII veut contrebalancer tous ces souvenirs pénibles par la chaleur et l'intensité de ses louanges et de ses encouragements.

DEUXIEME PARTIE : DOCTRINALE

L'ETUDE DE LA SAINTE ECRITURE A NOTRE EPOQUE

Etat actuel des sciences bibliques.

En guise d'introduction, le Saint-Père commence par une consta-

tation de fait : « l'état des sciences bibliques et des sciences auxiliaires de celles-ci s'est profondément modifié en ces cinquante années ». Cette situation nouvelle est, dans la pensée du pape, à la base des directives nouvelles qu'il va tracer : l'exégèse catholique ne peut se comporter aujourd'hui comme si cinquante ans de progrès n'avaient pas existé.

Le pape énumère plusieurs domaines où des progrès particulièrement significatifs se sont réalisés. Parcourons-les après lui en appuyant son exposé de quelques exemples.

1. Pie XII cite d'abord le remarquable développement des fouilles archéologiques, tant en Palestine que dans tout le proche Orient. Lorsque Léon XIII écrivit l'encyclique « Providentissimus », nous l'avons dit plus haut, l'archéologie palestinienne en était seulement à ses débuts avec les fouilles de Tell el Hesi, qu'on crut un moment être l'ancienne Lachisch. Depuis lors, de nombreux chantiers ont été ouverts du Nord au Sud à travers toute la Palestine, la Transjordanie, la Phénicie, la Syrie, tandis que des fouilles au moins aussi importantes pour l'étude de la Bible étaient pratiquées en Mésopotamie et en Egypte.

Qu'il suffise de rappeler, pour la Palestine (8), cinq ou six entreprises particulièrement significatives : les premières fouilles du *Palestine Exploration Fund* au sud-ouest de la Palestine, si riches de renseignements sur la vie et la religion de Canaan : Tell el Hesi 1890-1892 ; les tells de la Schepelah 1900-1902 ; et surtout Tell Djezer, l'ancienne Gézer : 1902-1905 ; 1907-1909 (9) ; — les remarquables résultats des fouilles de Jéricho : dès 1908-1909 avec Sellin et Watzinger, mais surtout depuis 1930 avec Garstang : histoire de la ville, de ses différents sièges, de ses murailles (10) ; — les fouilles américaines et anglaises de Samarie (11) : en 1908-1910 avec Reisner, Fisher, Lyon, de 1931 à 1933 avec Crowfoot : constructions de la dynastie d'Omri ; ivoires de Samarie, etc. ; — les fouilles de Megiddo (Allemagne de 1903 à 1905, Amérique depuis 1925) amenant la découverte en 1928 des « écuries de Salomon » (11bis) ; — les fouilles de Tell ed-Duweir (ancienne Lachisch?), avec Starkey en 1933 suiv. ; dé-

(8) Ce n'est pas ici le lieu de présenter une bibliographie des quelques faits que nous alléguons à titre d'exemples. Nous donnerons toutefois l'une ou l'autre référence, pour que nos allusions ne restent pas dans le vague pour beaucoup de lecteurs.

(9) Cfr, outre les divers volumes de Bliss et Macalister dans les publications du P.E.F., le *Canaan* du P. H. Vincent, O.P., dans les « *Études bibliques* », Paris, 1914.

(10) Cfr les rapports annuels de Garstang dans les *Annals of Archaeology and Anthropology* de Liverpool, 1931 suiv. et les articles de controverse suscités par eux, entre autres du P. Vincent dans la *Revue biblique* (p. ex. 1932, p. 266-276 ; 1935, p. 583-605).

(11) Voir par exemple les 2 volumes : *Harvard Excavations at Samaria*, Londres, 1924, et J. W. et G. M. Crowfoot, *Early Ivories from Samaria*, Londres, 1938.

(11bis) Cfr les rapports de S. Cl. Fisher et de P. L. O. Guy dans les *Oriental Institute Communications* de Chicago, 1928 suiv.

couverte des fameuses « lettres de Lachisch » (12) ; — l'identification de Balata, ancienne Sichem, grâce aux fouilles de Welter en 1928 suiv. De nombreux pays, Angleterre, États-Unis, France, Allemagne, Autriche, Danemark, Instituts juifs de Palestine, etc. rivalisèrent de zèle jusqu'en 1939 à travers plus de 80 sites, méthodiquement étudiés et fouillés (13).

Plus importantes encores se révélèrent les fouilles de Syrie. Qu'on songe par exemple aux fouilles de Byblos, à 41 km au Nord de Beyrouth, dirigées depuis 1919 par Pierre Montet (14) et ensuite par Maurice Dunand, avec en particulier la fameuse inscription du sarcophage d'Aḥiram, qui devait renverser les idées régnantes sur les dates de formation de l'écriture alphabétique. Qu'on songe surtout aux fouilles de Ras-Shamra, l'ancienne Ugarit, poursuivies persévéramment depuis 1929 sous la direction de Schaeffer, et dont les résultats dépassent déjà et promettent de dépasser toute espérance pour notre connaissance de l'Ancien Orient : langue, institutions, religion (15).

L'exploration en Mésopotamie a précédé de longtemps les fouilles palestiniennes ; lorsque Léon XIII écrivit l'encyclique « Providentissimus », le récit babylonien du déluge avait été découvert (1872), les lettres de Tell el-Amarna avaient été exhumées (1887). Mais le Code d'Hammurabi, si éclairant pour l'étude du Code de l'Alliance (Exode XX, 22—XXIII), n'a été trouvé par le P. Scheil qu'en 1901. Les fouilles américaines de Nippur, qui ont mis à jour près de 100.000 tablettes, ne se sont achevées qu'en 1900 et le déchiffrement est toujours en cours (16). Les fouilles de Mari, dirigées par A. Parrot, débutent en 1933 (17). Les fouilles de Woolley à Tell el Mougheir, ancienne Ur, depuis 1922, nous ont révélé ce qu'était — sous ses divers aspects, civil, politique, architectural, religieux — la première

(12) Voir les rapports périodiques de Starkey, dans le P.E.F., *Quarterly Statement* et le livre d'H. Torczyner, *Lachish, I. The Lachish Letters*, Oxford, 1938.

(13) Article à consulter, très complet jusqu'en 1936 : L. Hennequin, *Fouilles et champs de fouilles en Palestine et en Phénicie*, dans le *Supplément du Dictionnaire de la Bible* de Pirot, vol. III, col. 318-524.

(14) Voir P. Montet, *Byblos et l'Égypte*, Quatre campagnes de fouilles à Gebeil, 1921-1924, Paris, 1 volume et 1 atlas ; et M. Dunand sur les campagnes suivantes dans *Syria*, 1927-1928. Cfr aussi de nombreux articles résumant les travaux (*Revue biblique*, 1924, p. 635 suiv. ; 1931, p. 276 suiv. ; *Revue Apologétique*, juin 1931 et mois suivants ; *Études*, 5 février 1930, p. 274 suiv. ; article *Fouilles* (en Phénicie), n° 93, *Byblos*, dans le *Supplément du Dictionnaire de la Bible* de Pirot, vol. III, col. 451-468).

(15) Voir le remarquable volume de l'Abbé R. De Langhe, *Les Textes de Ras Shamra-Ugarit et leurs rapports avec le milieu biblique de l'Ancien Testament*, 2 volumes, Louvain, Gembloux, 1945.

(16) Qu'il suffise de citer pour l'ensemble des fouilles de Mésopotamie : G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, 3 vols, Paris, 1927-1931.

(17) Voir les articles successifs d'A. Parrot dans *Syria*, depuis le tome XVI, 1935, ainsi que les articles de W. F. Albright, dans le *Bull. of the Amer. Schools of Orient. Research*, octobre 1937 et 1940, p. 20-32.

patrie d'Abraham, avec une précision de détails qui rappelle les fouilles d'Herculanum et de Pompéi (18). Toute la culture, toute la littérature sumérienne, qui fait remonter jusqu'au 4^e millénaire l'histoire de la civilisation humaine, n'a été vraiment étudiée à fond qu'au cours de ces 50 dernières années.

Non moins fécondes ont été les fouilles dans le domaine d'habitation des Hittites ; ceux-ci ne nous ont été longtemps connus que par quelques brèves mentions de la Bible, par exemple *Gen. XXII* : Abraham demandant aux fils de Heth un emplacement de tombeau pour Sara. Et voici que les fouilles révèlent l'existence d'un grand empire hittite qui joua un rôle de premier plan en Orient de l'an 2000 à la ruine de sa dernière capitale Karkemisch en 717 ; il avait atteint son apogée du XIV^e au XII^e siècle et s'étendait alors du Nord de l'Asie Mineure jusque profondément en Syrie. Les fouilles de Boghaz-Keui, dirigées par Winckler en 1906-1907 ont mis au jour plus de 20.000 tablettes, dont plusieurs d'une inappréciable valeur documentaire, par exemple le deuxième exemplaire du traité de 1271 entre l'Égypte et l'empire hittite, fixant les « zones d'influence » respectives des deux peuples, dont le premier avait été découvert antérieurement en Égypte. Entre les deux guerres mondiales, le déchiffrement de la langue hittite (à base indo-européenne) a été pleinement réalisé ; avec une nouvelle langue, c'est tout un nouvel aspect de l'histoire du proche Orient qui se révèle à nous (19).

Faut-il encore ajouter l'Égypte, dont l'exploration a précédé de longtemps celle des pays bibliques ; est-il besoin de redire sa profonde influence sur les institutions culturelles en Israël : le temple, les vêtements liturgiques, l'arche d'alliance ? La Bible ne reconnaît-elle pas elle-même la haute valeur de « la sagesse égyptienne » et le papyrus d'Amen-em-ope, du X^e siècle avant le Christ, publié par Budge en 1923, n'est-il pas singulièrement utile pour l'intelligence de *Proverbes XXII-XXIII* (20) ?

2. Cette mention sommaire de « quelques » résultats archéologiques récents fait comprendre combien, inévitablement, les problèmes historiques de la Bible se posent aujourd'hui autrement qu'il y a un demi-siècle. Parmi ces résultats le pape met particulièrement en évidence « la découverte fréquente de monuments écrits, qui contribuent beaucoup à faire connaître les langues, les littératures, les événements, les coutumes et les cultes des plus anciens peuples ». Il est clair que la littérature d'Israël ne peut plus être interprétée, ne peut plus être

(18) Cfr l'excellent volume de vulgarisation, dû à Woolley lui-même : *Ur of the Chaldees*, Londres, 1929 (trad. française, Paris, 1938).

(19) Outre Contentau, o.c., voir : L. Delaporte, *Les peuples de l'Orient méditerranéen* : I. *Le Proche Orient asiatique*, Paris, 1938.

(20) Contentons-nous de rappeler ici la note de la *Nouvelle Revue Théologique*, 1924, p. 558-563 : J. Levie, *L'Égypte et Israël. A propos d'un nouveau texte égyptien, récemment publié*.

historiquement comprise indépendamment de tant de documents écrits d'Orient qui ou bien lui sont parallèles ou bien ont agi sur elle : premiers chapitres de la Genèse et récits sumériens et assyro-babyloniens de la création, du déluge ; législation mosaïque et Codes orientaux : d'Hammurabi, hittite, anciennes lois sumériennes ; psaumes d'Israël et psaumes assyro-babyloniens et sumériens ; proverbes et maximes d'Israël et aphorismes de la sagesse égyptienne ; chronologie israélite aux indications vagues et générales et documents datés, en Assyrie, par des faits astronomiques ou la succession de magistrats éponymes ; institutions religieuses et croyances d'Israël et parallèles dans d'autres religions orientales par exemple angéologie juive et angéologie persane ; doctrines de l'Écclésiaste ou du Livre grec de la Sagesse et systèmes philosophiques de l'hellénisme contemporain, etc., etc.

La manière d'écrire l'histoire d'Israël, du I^{er} au début du XIX^e siècle, en passant par saint Augustin et le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, était restée immuable dans sa méthode et ses conclusions : elle ne pouvait être qu'un résumé des Livres saints avec insertion de quelques faits de l'histoire grecque ou romaine et, avec, éventuellement, l'enjolivement de quelques légendes bizarres de la tradition juive extra-biblique. Aujourd'hui qu'un siècle et demi de recherches ressuscite, toujours plus vivant et plus complet, tout l'ancien Orient, un double résultat a jailli de ce choc des faits : a) un *résultat méthodologique*, précisant de mieux en mieux les *divers genres littéraires* qu'a revêtus au cours des siècles l'histoire telle que la conçurent les écrivains d'Israël : autre est l'histoire épique des origines de la Genèse, autre l'histoire politique de David dans les Livres de Samuel, due peut-être à un homme de cour contemporain, autre l'histoire édifiante et liturgique du Livre des Chroniques (Paralipomènes) ; b) un *résultat historique*, faisant revivre, dans le cadre réel et concret du mouvement contemporain, l'évolution des idées et des croyances d'Israël. Le principe restera le même : Dieu conduisant progressivement vers le Messie le peuple qu'il a choisi, préparant la pensée juive à devenir la pensée chrétienne. Mais les étapes de cette évolution seront maintes fois tout autres qu'on ne les avait naïvement imaginées ; à une transposition anachronique, maladroitement pieuse et psychologiquement fautive, du Christianisme dans les siècles d'autrefois, succédera la rude réalité des antiques milieux orientaux, avec leurs haines farouches, leurs conceptions religieuses très terrestres, mais avec leur lente et indocile ascension vers un idéal nouveau, plus puissant qu'eux parce que divin.

3. « Ne sont pas moins importantes, continue le pape, les recherches et les découvertes, si fréquentes de nos jours, de papyrus, qui ont tant servi à faire connaître les écrits et les institutions publiques et privées, surtout du temps de Notre-Seigneur ». On connaît l'apho-

risme de Mommsen : « Le XIX^e siècle a été le siècle de l'épigraphie ; le XX^e appartiendra à la papyrologie ». Les nombreuses découvertes de papyri grecs ou coptes d'Égypte (21), — papyri échelonnés sur un millier d'années (22) : de la conquête de l'Égypte par Alexandre à l'invasion arabe — ont projeté une vive lumière sur la vie quotidienne des groupes égyptiens : indigènes païens, juifs émigrés, premières communautés chrétiennes : invitations mutuelles à des repas ou à des fêtes, lettres de parents à leurs enfants ou de collégiens à leur père ou à leur mère, comptes d'achat ou de vente, exercices scolaires, documents administratifs, etc... mais aussi papyri magiques, avec incantations et imprécations, libelles de sacrifices attestant qu'un chrétien ou quelqu'un suspecté de christianisme a sacrifié aux divinités païennes, fragments d'écrits chrétiens ou d'ouvrages juifs pré-chrétiens... : tout cela a singulièrement enrichi notre connaissance des choses bibliques.

De la *langue du Nouveau Testament* d'abord ; sans admettre toutes les conclusions de Deissmann dans son *Licht vom Osten* (2^e éd. 1909), et en reconnaissant dans la langue du Nouveau Testament l'action de certaines influences araméenne et hébraïque, il n'en est pas moins clair que cette langue était pour l'essentiel celle de la koiné populaire, celle des papyri contemporains ; le vocabulaire des papyri a été d'un grand secours pour comprendre le grec biblique (23).

De la *littérature chrétienne non biblique* : Logia Jêsu (1894) ; nouveaux Logia Jesu (1903) ; Évangile de Pierre, découvert en 1887 mais seulement publié à la fin de 1892 par Bouriant (24) ; Fragment évangélique du milieu du II^e siècle dit papyrus Egerton (1935) (25) ; Entretiens du ressuscité avec ses disciples, papyrus copte de la fin du IV^e siècle découvert en 1895 (26), etc., etc.

Des *textes bibliques proprement dits* : qu'il suffise de rappeler le fragment de saint Jean de la Ryland's Library de Manchester de la

(21) Les papyri hiéroglyphiques et démotiques ne nous intéressent pas ici. — Mais il importe de mentionner les papyri araméens d'Eléphantine (découverts en 1904), si intéressants pour comprendre ce que pouvait devenir la religion d'Israël dans l'émigration !

(22) Nous renvoyons ici nos lecteurs à un article de la *Nouvelle Revue Théologique*, 1935, p. 810-843 : W. Derouaux, *Littérature chrétienne antique et papyrologie*.

(23) Cfr le lexique de Moulton et Milligan : *The Vocabulary of the Greek Testament, illustrated from the Papyri and other non-literary sources*, Londres, 1914-1929.

(24) Cfr L. Vaganay, *L'Évangile de Pierre*, Paris, 1930. — Les Logia et nouveaux Logia Jesu ont été souvent publiés, par exemple dans E. Preuschen, *Antilegomena*, Giessen, 1905.

(25) H. Idris Bell and T. C. Skeat, *Fragments of an unknown Gospel and other early christian Papyri*, Londres, 1935.

(26) C. Schmidt, *Gespräche Jesu mit seinen Jüngern nach der Auferstehung*, Leipzig, 1919.

première moitié du II^e siècle (27), un manuscrit copte de saint Jean du IV^e siècle (1923) (28), et surtout les fameux papyri Chester Beatty (1931 suiv.), si précieux pour l'étude et la critique du texte grec de l'Ancien et du Nouveau Testament (29). Et ceci nous amène au quatrième indice de progrès fourni par l'encyclique : les découvertes de manuscrits.

4. « De plus, d'anciens manuscrits de la Bible ont été découverts et habilement édités ». Nous l'avons dit plus haut, le point de départ essentiel de la critique textuelle du Nouveau Testament a été l'édition de Westcott et Hort en 1881, précédée, comme on le sait, par de nombreux travaux, entre autres ceux de Tischendorf. Mais quel chemin parcouru depuis lors, laissant toutefois à parcourir un chemin qui semble s'allonger au fur et à mesure des découvertes !

Nous ne pouvons qu'en mentionner brièvement quelques étapes à titre de simples indices (30) : découverte capitale de la version syriaque sinaïtique en 1892, à la veille de l'encyclique « Providentissimus », recherches toujours de plus en plus poussées sur le texte dit « occidental » : étude des versions latines, des citations des Pères d'Occident, p. ex. d'Irénée, etc. ; découverte du manuscrit W des évangiles en 1906 : manuscrit dit de Freer ; édition de von Soden en 1914 et travaux et critiques qu'elle a suscités ; découverte des liens entre deux groupes de manuscrits : le groupe Farrar et la famille I, amenant peu à peu à l'identification d'une nouvelle famille de manuscrits, appelée au début texte « césaréen » ; découverte et publication en 1924 de la plus ancienne version copte de l'évangile de S. Jean déjà citée ci-dessus ; papyri Chester Beatty (1931 suiv. ; cfr supra) ; début du *Novum Testamentum Graece* d'Oxford (Marc 1935 ; Matthieu 1940), qui, gardant le texte de Westcott Hort, présente un appareil critique extraordinairement riche.

En 1843, la critique textuelle du Nouveau Testament scientifiquement n'existait pas encore ; elle tâtonnait, elle cherchait sa voie. En 1893 des résultats essentiels étaient acquis ; des points capitaux étaient fixés ; une méthode était créée. Mais cinquante ans de recherches allaient révéler toute la complexité du problème, perfectionner les méthodes, augmenter les chances de serrer de plus près le texte pri-

(27) C. H. Roberts, *An unpublished Fragment of the Fourth Gospel in the John Rylands Library*, Manchester, 1935.

(28) H. Thompson, *The Gospel of St John according to the earliest Coptic Manuscript*, Londres, 1924.

(29) F. G. Kenyon, *The Chester Beatty Biblical Papyri*, Londres. Les fascicules sont publiés successivement depuis 1933.

(30) Dans les *Schweich Lectures* de 1932, *Recent Developments in the textual Criticism of the Greek Bible*, F. G. Kenyon a, d'une façon très suggestive, marqué les développements de la critique textuelle de la Bible grecque, depuis Westcott-Hort jusqu'en 1932. — Cfr aussi l'excellent volume du P. Lagrange, *Critique textuelle du Nouveau Testament, II. Critique rationnelle*, Paris, 1935.

mitif. Aussi l'encyclique consacrerait-elle plus loin un long passage à la méthode de la critique textuelle.

5. « *L'exégèse des Pères de l'Église a été l'objet d'un examen plus étendu et plus approfondi* ». Le grand travail historique des cinquante dernières années n'a pas été moins actif dans le domaine patristique que dans le domaine scripturaire. Non seulement on a mieux déterminé par de multiples travaux le *texte* biblique employé par les différents Pères : quel fut le Nouveau Testament dont se servaient saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Augustin, saint Ephrem, etc. ? Non seulement on a extraordinairement enrichi, par l'étude des « chaînes » scripturaires, le trésor de textes exégétiques de Pères de l'Église, appartenant à des ouvrages perdus ou mal identifiés. Non seulement on a restitué à leurs vrais de Mopsueste, tout récemment d'Origène, etc. (31). Mais surtout, dans commentaires perdus, par exemple d'Hippolyte, de Pélage dans son vrai texte, d'Evagre le Pontique, de Diodore de Tarse, de Théodore de Mopsuete, tout récemment d'Origène, etc. (32). Mais surtout, dans une intelligence plus avertie du mouvement des idées aux premiers siècles, on perçoit avec une précision croissante les caractéristiques des diverses écoles ou groupes exégétiques, les influences profanes qui ont agi sur elles, leurs relations mutuelles, les tendances de leur exégèse, et, dans chaque groupe, les caractéristiques des Pères individuels, leur originalité, leurs principes personnels d'interprétation.

6. « *Enfin la façon propre aux anciens de parler, de raconter, d'écrire est mise en pleine lumière au moyen d'innombrables exemples* ». Il est bien clair que l'étude moderne du style oriental, l'examen de nombreux parallèles dans les livres bibliques ou les apocryphes de l'Ancien Testament ne permet plus d'interpréter avec le même littéralisme qu'autrefois les descriptions de la fin des temps dans les évangiles et dans l'Apocalypse. Que de passages sont mieux compris, mieux interprétés, grâce à une intelligence meilleure du parallélisme biblique, de sa poésie, de sa strophique ! Combien l'étude des écrits rabbiniques juifs, Talmuds, Midrashim, etc., qui a été si poussée au XX^e siècle, a favorisé une interprétation plus concrète, plus vivante de maints détails dans nos quatre évangiles ! Le rythme même des maximes de Jésus, retraduites en araméen, est apparu singulièrement expressif, éminemment susceptible de s'incruster dans les mémoires (32).

(31) Donner des références de détail dépasserait les proportions prévues de cet article. Il n'existe pas jusqu'ici, que nous sachions, d'exposé d'ensemble de ces progrès tout récents de la patristique. Mais, dans un volume sous presse : *Patristique et Moyen Age, tome II*, le Père J. de Ghellinck a précisément un chapitre qui comble cette lacune : *Introduction et compléments à l'étude de la patristique : Etude I, ch. II : Progrès contemporain et son résultat actuel*. Nous y renvoyons dès maintenant notre lecteur.

(32) Cfr p. ex. le livre si suggestif de C. F. Burney, *The Poetry of Our Lord*, Oxford, 1925.

On pourrait continuer longtemps encore l'exposé du progrès exégétique réalisé depuis l'encyclique « Providentissimus ». La conclusion s'impose : elle est déduite par le pape en des termes particulièrement optimistes et encourageants :

« Tous ces résultats acquis, non sans un dessein de la divine Providence, par les hommes de notre temps, invitent et engagent en quelque sorte les interprètes de la Sainte Ecriture à profiter avec empressement de si grandes lumières pour scruter plus à fond la Divine Parole, l'interpréter avec plus de précision, la présenter avec plus de clarté. Si Nous avons la très-grande consolation de voir que les mêmes interprètes ont déjà répondu avec ardeur et répondent encore à cette invitation, assurément ce n'est pas là le dernier ni le moindre fruit de l'Encyclique *Providentissimus Deus*, par laquelle Notre Prédécesseur Léon XIII, ayant pour ainsi dire le pressentiment secret de cette nouvelle floraison des études bibliques, appela au travail les exégètes catholiques et en même temps leur traça sagement la voie à suivre et la méthode à adopter. »

Mais la tâche à accomplir reste immense ; elle réclame un travail intense et réfléchi de tous ceux qui ont reçu de l'Eglise une part quelconque dans sa mission d'expliquer l'Ecriture ; elle réclame aussi, comme en 1893, des directives pontificales qui répondent à la complexité de l'œuvre à réaliser. Donner ces directives, tel est le but de cette seconde partie de l'encyclique :

« Obtenir que non seulement on persévère sans défaillance dans ce travail, mais que chaque jour on le perfectionne et on le rende plus fructueux, tel est le but que Nous désirons atteindre Nous aussi par la présente Encyclique, en Nous proposant principalement de montrer à tous ce qui reste à faire et dans quel esprit les exégètes catholiques doivent aujourd'hui aborder une tâche si grande et si élevée, et de procurer aux ouvriers qui travaillent avec zèle dans la vigne du Seigneur de nouveaux stimulants et un nouveau courage. »

Ces directives pontificales forment la partie essentielle de l'encyclique : « *Divino afflante Spiritu* ». Nous les étudierons dans un prochain article.

A suivre.

Jean LEVIE, S. I.